

**ACCORD-STRUCTURE DE COOPÉRATION ENTRE INTERWEAVE SOLUTIONS  
ET \_\_\_\_\_**

Entre les parties officielles de ce document, à savoir : Dean Curtis, avec identification de Passeport américain N° 56140402486, avec résidence et adresse dans la ville d'Ogden, Utah, qui agit en nom et en représentation de l'organisation INTERWEAVE SOLUTIONS, avec résidence principale de l'organisation à Provo, Utah, États-Unis, qui, à partir de maintenant et à toutes les intentions et objectifs de ce contrat, sera connu simplement sous le nom de INTERWEAVE; et l'autre partie \_\_\_\_\_, d'âge légal, avec résidence et adresse dans la ville de \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, identifier avec les documents de citoyenneté \_\_\_\_\_ émis au \_\_\_\_\_, qui agit en son propre nom et représentation légale, qui sera dorénavant désignée par le présent contrat sous le nom de \_\_\_\_\_.

**CONSIDÉRATIONS:**

1. Que \_\_\_\_\_, a honnêtement et complètement rempli et soumis les exigences établies par Interweave pour devenir un Ambassadeur du Succès, y compris la certification dans le cours MBS, la certification dans le cours Ambassadeur du succès, l'enseignement et la formation d'au moins un groupe MBS, le paiement des frais applicables à Interweave et toute autre exigence précisée précédemment par Interweave.
2. Que \_\_\_\_\_, avec le soutien de INTERWEAVE, offrira le programme MBS (MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES DANS LA RUE), dont l'objectif principal est de combiner les efforts pour améliorer la qualité de vie de la population dans des conditions vulnérables, tout en encourageant des idées commerciales, renforçant ainsi des entreprises existantes et les menant vers une autonomie par une démarche pédagogique.
3. Que \_\_\_\_\_, avec le soutien de INTERWEAVE, formera des groupes de personnes, dans toutes les régions du \_\_\_\_\_ afin de les aider à devenir autonomes dans les domaines des affaires, le foyer, et la communauté.
4. Que \_\_\_\_\_ s'efforcera de contribuer au renforcement du développement social de la ville de leurs régions au \_\_\_\_\_ par le biais du programmes éducatifs d'autonomie pour la création d'idées d'affaires et le renforcement des entreprises actuelles afin que les entreprises soient durables et compétitives.
5. Que \_\_\_\_\_ et INTERWEAVE, comprennent et considèrent que les autorités gouvernementales et les gouvernements travaillent également avec ces mêmes objectifs à l'esprit et envisageront de créer des contrats et de travailler avec les personnes dans ce domaine.
6. Que \_\_\_\_\_ et INTERWEAVE ont identifié des éléments similaires de coopération au sein de leurs propres organisations/personnes pour développer une coopération entre ces organisations. Ils conviennent qu'ils sont dans l'intérêt des deux organisations d'unir leurs forces et de mettre au point des mécanismes de coopération et d'appui inter-institutions dans l'intérêt commun des deux organisations.
7. Que les droits et matériels du programme MBS ne peuvent pas être utilisé sans l'autorisation de INTERWEAVE.

Compte tenu des considérations qui précèdent, les parties conviennent de respecter les ententes et d'être assujetties aux clauses qui suivent:

**PREMIER: OBJET DU CONTRAT:** L'objectif général de ce contrat est d'énoncer les actions, les efforts, les capacités et les connaissances, en mettant l'accent sur l'autonomie et les capacités requises afin de mieux développer les ENTREPRISES, FOYERS, et COMMUNAUTÉS. Cela contribuera à améliorer la qualité de vie des populations vulnérables de la région du \_\_\_\_\_. Les sujets de formation comprennent les affaires, la création et l'amélioration des entreprises, la création d'entreprises durables et toute autre formation commerciale en rapport avec ces sujets.

**DEUXIÈMEMENT: LES OBLIGATIONS SPÉCIFIQUES DE CHAQUE PARTIE.**

**A. AU NOM DE INTERWEAVE:**

1. Fournir une certification officielle et autorisée à \_\_\_\_\_ en tant qu'Ambassadeur du Succès.
2. Transférer la méthodologie du programme d'autonomie MBS de Interweave à \_\_\_\_\_ par le biais d'une formation personnelle préalablement convenue par les deux parties.
3. Fournir l'accès au matériel de formation MBS pour les participants et les animateurs des groupes d'autonomie, y compris les cours, manuels, conférences et webinaires.
4. Fournir une copie du Guide de l'Ambassadeur du Succès à \_\_\_\_\_ pour l'examen continu des spécifications incluses dans le présent contrat.
5. Publier le nom et les coordonnées de \_\_\_\_\_ sur le site Web officiel d'Interweave..
6. Remettre le certificat de graduation MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES DANS LA RUE à \_\_\_\_\_ au nom de chaque participant qui a satisfait à toutes les exigences du programme à travers les plateformes spécifiées d'Interweave. ( \_\_\_\_\_ sera responsable de fournir un contrat donné sous forme imprimée ou numérique au participant.)
7. Offrez du matériel et de la formation supplémentaires en tenant compte des considérations précisées dans le Guide de l'Ambassadeur du Succès.

**B. AU NOM DE \_\_\_\_\_:**

1. Créer des groupes d'autonomie pour participer au cours MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES DANS LA RUE, en animant au moins un groupe au cours des six premiers mois suivant l'autorisation à titre d'Ambassadeur du Succès, un autre groupe étant animé chaque année par la suite.
2. Assumer la responsabilité de participer régulièrement aux formations, à l'évolution des matériels et aux mises à jour des termes et conditions du partenariat et des politiques, ainsi que d'examiner régulièrement les exigences et les normes décrites dans le Guide

de l'Ambassadeur du Succès, et reconnaître qu'il n'incombe pas à Interweave de s'assurer que l'Ambassadeur est au courant de toute politique ou procédure originale ou mise à jour et qu'il s'y conforme, pourvu que tout changement soit largement diffusé et accessible aux Ambassadeurs à un niveau universel.

3. S'il s'agit d'une formation offerte par une troisième organisation, \_\_\_\_\_ a la responsabilité de choisir les personnes de la troisième organisation qui recevront la formation en méthodologie d'Interweave pour les Programmes d'Autonomie.
4. Soumettre une évaluation préalable et postérieure de chaque participant avant l'obtention de son diplôme et remplir un formulaire d'auto-évaluation des Ambassadeurs du Succès, conformément aux règles et directives d'Interweave Solutions, et comprendre que Interweave ne délivre aucun certificat ou matériel aux diplômés MBS tant que ce formulaire d'auto-évaluation ne sera pas rempli sous des plateformes spécifiques.
5. Donne à Interweave Solutions l'accès et le droit d'utiliser toutes les photographies, vidéos, histoires et noms partagés sur des plateformes publiques ou par communication personnelle avec des représentants d'Interweave à des fins de marketing, de création d'actifs, de développement de curriculum ou autres, tel que jugé approprié par Interweave Solutions, ainsi que le consentement de publier les coordonnées personnelles en ligne, et assure que tout média partagé avec Interweave a été autorisé pour utilisation par l'Ambassadeur du Succès.
6. Offrir la formation MBS telle que prévue dans les documents publiés, sans modification de la méthodologie ou des processus, à moins que l'autorisation d'Interweave ne soit accordée par consentement écrit.
7. Respecter toutes les ententes et obligations conclues avec les participants du MBS dans le cadre du cours, y compris la remise des certificats et les cérémonies de remise des diplômes.
8. Vivre et agir en accord avec la mission, la vision et les valeurs d'Interweave Solutions dans toutes les actions et interactions liées à son travail en tant qu'Ambassadeur du Succès et dans sa vie personnelle, et défendre et soutenir ces valeurs dans ses interactions avec les autres Ambassadeurs du Succès.

**TROISIÈMEMENT: CONDITIONS DE DURÉE DU CONTRAT:** Le présent contrat aura une durée de quatre ans à compter de la date de signature des deux parties. Cela reste vrai tant que l'Ambassadeur respecte les exigences établies par Interweave pour devenir un Ambassadeur du Succès. Toutefois, elle peut être prorogée d'un commun accord, à condition qu'elles assurent la médiation des communications mutuelles des deux parties dans l'intention de proroger et de souscrire l'acte correspondant. De plus, Interweave se réserve le droit de résilier le contrat à tout moment si l'autre partie est jugée inapte à poursuivre son mandat d'Ambassadeur du Succès, sans en préciser les raisons.

**QUATRIÈMEMENT: CAUSES DE LA RÉSILIATION DU CONTRAT:** Les raisons suivantes justifient la résiliation du présent contrat:

1. L'expiration du délai convenu, à l'exception des dispositions de la clause précédent.

2. L'accord mutuel entre les parties, exprimé dans un document signé par les représentants légaux des entités.
3. L'impossibilité technique, administrative ou légale de poursuivre l'exécution du contrat.
4. La survenance de circonstances fortuites ou d'un cas de plus grave qui empêche la poursuite de l'enquête du contrat.
5. Non-respect par l'une ou l'autre des parties des conditions du contrat décrites précédemment.

**CINQUIÈME: LES RELATIONS ENTRE LES PARTIES:**

En conséquence du présent contrat \_\_\_\_\_ peut offrir le programme d'autonomie de Interweave à des tiers. Les valeurs de ce programme seront mesurées par \_\_\_\_\_ selon les critères de négociation, tant que les valeurs que INTERWEAVE a énoncées ne sont pas modifiées.

**SIXIÈMEMENT: L'UTILISATION DE L'IDENTITÉ DE L'ORGANIZATION:** Les communications et documents qui résultent de l'exécution du présent contrat permettront l'utilisation de son image corporative, mais cela n'implique pas l'acceptation d'obligations de solidarité entre eux. Les limites sur l'utilisation du nom et des logos officiels sont les suivantes:

1. Lors de la création d'une entité juridique, \_\_\_\_\_ n'est pas autorisé à utiliser le nom Interweave Solutions, ou tout nom lui ressemblant (Interweave Business Solutions, Interweave Solutions Ambassadors, etc.).
2. \_\_\_\_\_ Le nom et la marque d'Interweave ne seront pas utilisés par d'autres parties dans des documents ou des transactions qui ne sont pas conformes à la mission, à la vision et aux valeurs d'Interweave, que ce soit pour des affaires ou des activités personnelles.

**SEPTIÈMEMENT: LES MISES À JOUR DES MODALITÉS DU PRÉSENT CONTRAT:** Toutes les modalités du présent contrat sont conditionnelles à la tenue à jour du Guide de l'Ambassadeur du Succès et d'autres documents de formation. Les conditions peuvent être modifiées ou mises à jour au besoin sans l'approbation de l'ambassadeur, à condition qu'elles soient rendues publiques et clairement annoncées par le biais des plateformes de communication de l'Ambassadeur du Succès, dont le courriel, Facebook et WhatsApp, et des webinaires de formation mensuels. \_\_\_\_\_ est responsable de leur propre conformité avec les normes d'Interweave à cet égard.

**HUITIÈMEMENT: LA PERFECTION ET L'EXÉCUTION.** Le présent contrat s'entend parfaire sur la base de sa souscription. Il est signé dans la ville de \_\_\_\_\_ au jour \_\_\_\_\_.

**SIGNATURES DES PARTIES OFFICIELLES**

\_\_\_\_\_  
Dean H. Curtis  
Interweave Solutions  
Passport 561402486

\_\_\_\_\_  
Identification \_\_\_\_\_